Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Avril 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
- ATTENTION : - Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, et ce tout au long de l'année.	1	2	- Séance ordinaire du conseil à 20 h. 3 	4	5 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	6
7	- Tombée du journal Le Cantonnier. 8 	- Cueillette des ordures des résidences permanentes et des commerces. 9 	- Cueillette de la récupération des résidences permanentes et des commerces. 10 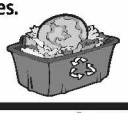	11	12 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	13
14	15	16	17	- Bureau fermé (congé du Vendredi saint devancé au jeudi) 18 - Parution du journal Le Cantonnier	 19 - Vendredi Saint Le bureau municipal est fermé le vendredi	- Samedi Saint 20
- Joyeuses Pâques. 21 	- Lundi de Pâques. 22 - Le bureau municipal est fermé, congé férié.	- Cueillette des ordures des résidences permanentes et des commerces. 23 	- Cueillette de la récupération des résidences permanentes et des commerces. 24 	25	26 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	27
28	29	30				
					Nouvelle Lune 04 avril **Premier quart** 12 avril **Pleine lune** 19 avril **Dernier quart** 26 avril	